



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion extraordinaire du conseil exécutif

Le mardi 20 mars 2018

Heure : 17h30

Salle : 117

EN PRÉSENCE DE :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| - Chloé Boisvenue | - Didier Halde |
| - Mathieu Chapdelaine | - Olivier Lacoursière |
| - Émilie Corbeil | - Joannie Lafasanella |
| - Alexie Desnoyers-Rivest | |

EN L'ABSENCE DE : Yanick Bélanger et Frédérique Rancourt.

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Olivier Lacoursière, président, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 16h13.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine
APPUYÉ PAR : Alexie Desnoyers-Rivest

ET UNANIMENT RÉSOLU :-

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Gala Grand Maillet 2018 ;
4. *Varia* ;
5. Levée de la réunion.

Adoptée



3. Gala Grand Maillet 2018 ;

Le Comité a examiné les possibilités d'augmenter le nombre de places disponibles étant donné l'engouement suscité par l'événement. La capacité maximale de la salle est de 350 personnes. Le Comité a revu ses dépenses à la baisse et a épuré son budget au maximum.

ATTENDU QUE le Gala Grand Maillet est un événement rassembleur et apprécié de la communauté étudiante.

ATTENDU QUE chaque billet ne couvre qu'une partie du prix coûtant du repas. L'autre étant assumée par les commandites et le financement de l'AEEDCO.

ATTENDU QUE le Conseil exécutif souhaite maximiser la participation des étudiants à ses événements.

ATTENDU QUE les ressources financières à la disposition de l'AEEDCO lui permettent d'augmenter le budget attribué au Gala Grand Maillet sans engendrer de conséquences pour l'équipe qui succédera celle en place.

ATTENDU QUE le Comité du Gala Grand Maillet a épuré au maximum les dépenses qu'il devait engendrer pour la tenue de l'événement.

EN CONSÉQUENCE :

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine
APPUYÉ PAR : Alexie Desnoyers-Rivest

ET UNANIMENT RÉSOLU :-

QUE l'AEEDCO augmente le budget du Gala Grand Maillet à quatorze mille dollars (14 000\$).

Adoptée.



4. **Varia :**

Les élections du nouvel exécutif de l'AEEDCO auront lieu la semaine prochaine. Les membres discutent de la possibilité de tenir un vote en ligne pour ceux qui sont à l'extérieur du pays ou dans l'impossibilité de se déplacer au bureau de scrutin. Mathieu Chapdelaine soulève les difficultés logistiques qui sont susceptible de s'imposer aux scrutateurs. En conséquence, les membres présents conviennent qu'il n'est pas nécessaire de tenir un vote en ligne. Seul le vote par procuration sera accepté.

5. **Levée de la séance.**

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine
APPUYÉ PAR : Joanie Lafasanella

ET UNANIMENT RÉSOLU :-

QUE la séance soit levée à 18h07.

(s) Mathieu Chapdelaine

Mathieu Chapdelaine
Vice-Président aux communications